

Des dépenses folles pour la psychiatrie

Les patients souffrant de troubles psychiatriques sont hospitalisés trop longtemps, selon une étude des Mutualités libres qui plaide pour des alternatives moins onéreuses.

ALAIN NARINX

Le constat de l'étude est cinglant: 5% des patients souffrant de troubles psychiatriques sont soignés à l'hôpital pendant plus d'un an. 2% restent même pendant... plus de 5 ans!

Une hospitalisation est souvent nécessaire pour protéger le malade lui-même et son entourage. Mais certaines durées de séjour sont excessives, estiment les Mutualités libres: «Un accueil dans une institution de soins conçue pour les longs séjours (maisons de soins psychiatriques et habitats protégés) ne serait-il pas plus adapté?», s'interroge le troisième organisme assureur du pays.

La durée moyenne de séjour est de 69 jours en hôpital psychiatrique et de 26 jours en service psychiatrique d'un hôpital général. Avec 144 lits psychiatriques par 100.000 habitants, la Belgique dispose d'une offre plus élevée que les pays voisins (environ 100 lits/100.000 habitants). La densité de lits est plus importante en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles.

Alternatives

Selon les Mutualités libres, les longs séjours hospitaliers et le nombre élevé de lits en psychiatrie soulignent surtout l'insuffisance d'alternatives à l'hospitalisation. Certains projets thérapeutiques sont bien mis en place pour développer des soins extra-hospitaliers, comme une prise en charge à domicile par exemple. «Ces formules de soins alternatives doivent être développées et surtout pérennisées», insistent les Mutualités libres.

Car la surconsommation hospitalière a un coût élevé pour l'assurance maladie. Un patient coûte à la sécurité sociale 10.339 euros par mois en moyenne lorsqu'il se trouve dans une unité psychiatrique d'un hôpital général. C'est le prix de la journée d'entretien à l'hôpital et les honoraires de surveillance qui sont les principales sources de coûts, loin devant les médicaments. Ce montant n'est que de 4.718 euros en hôpital psychiatrique. Mais les alternatives coûtent encore moins cher au Trésor public: 3.108 euros en maison de soins psychiatriques et 1.671 euros pour les habitats protégés.

Selon l'échantillon retenu par les Mutualités libres dans leur enquête, les hospitalisations psychiatriques représentent au total 8,7% des dépenses en soins de santé alors qu'elles ne concernent qu'1,3% de leurs affiliés.

144 lits/ 100.000 habitants

Avec 144 lits psychiatriques pour 100.000 habitants, la Belgique dispose d'une offre hospitalière plus importante que dans les pays voisins. C'est en Flandre que le nombre de lits est le plus élevé: 14.485 lits contre 6.582 en Wallonie et 2.217 à Bruxelles.